

Table GIRT de l'unité d'aménagement (UA) 112-63
Fiche – Évaluation des solutions possibles
aux préoccupations – PAS 2026

1. IDENTIFICATION	
Personne ou organisme émetteur de préoccupation	Document de référence
CREG, citoyen	
2. PRÉOCCUPATION	
Usage : x	
Opérationnelle :	
Brève description de la préoccupation et des objectifs poursuivis afin de résoudre la problématique ou d'améliorer la situation :	
CREG « ...Un des arguments justifiant cette demande de plan spécial cible les risques d'enfeuillement suite à cette perturbation, rendant ces habitats moins propices au caribou. Toutefois, ce risque n'est absolument pas automatique. Plusieurs chablis peuvent se régénérer directement en sapinière, surtout si la régénération naturelle en sapin déjà en place est bien implantée. Cette information est manquante actuellement, outre la mention d'un risque potentiel. De plus, une récolte ouvrirait le milieu, augmentant la capacité de déplacement des prédateurs, surtout comparée à un chablis total. Dans les années qui suivent cette intervention, il y aurait abondance d'arbustes fruitiers et de feuillus, malgré d'éventuels travaux d'éducation des peuplements. Le retour à un peuplement dominé par des essences résineuses prendrait plusieurs années. Considérant l'urgence de ne pas augmenter la capacité de support de l'habitat pour les prédateurs et les proies alternatives, au vu de la situation extrêmement précaire de la population de caribou, une remise à zéro des peuplements ajouterait aux stressés déjà trop importants. ... » Citoyen « ...Il est vrai de mentionner que les secteurs visés font partie du taux déjà élevé de perturbations de l'habitat caribou mais il ne faudrait pas exacerber outre mesure la perturbation naturelle à l'échelle locale compte tenu que les dits chablis sont déjà en cours de reboisement naturel depuis près de 3 ans et que les bois au sol agissent depuis comme obstacles qui ralentissent l'avancée de proies alternatives & prédateurs... »	
3. LOCALISATION DE LA PRÉOCCUPATION	
Situer brièvement le territoire concerné par la préoccupation :	
PAS	
Carte jointe : Oui ☐ Non ☒	
4. ENJEU	
Enjeu de composition, de régénération naturelle et de taux de perturbation	
5. OBJECTIF	

Réduire le taux de perturbation, favoriser les habitats propices aux caribous
6. ÉLÉMENTS DE SOLUTION EN VIGUEUR OU À VENIR
Identifier les mesures, les modalités, les ententes, etc. qui affectent l'enjeu:
- Récolte du PAS Chablis sans construction de nouveaux chemins ni augmentation du taux de perturbation. - La récolte vise exclusivement des chablis totaux (déjà considérés comme des perturbations). - Dans le contexte où les garanties d'approvisionnement doivent être honorées, la récolte de bois issus de perturbations naturelles permet de concentrer les efforts de récolte dans des secteurs où le bois est en perdition et d'éviter de compenser en récoltant ailleurs un peuplement mature sur pied. - Remise en production des secteurs récoltés : Sans remise en production, les peuplements affectés verraient leur composition s'enfeuiller, ce qui serait favorable aux proies alternatives du caribou (orignal et lièvre) et à leurs prédateurs. Les travaux sylvicoles permettant de corriger ces situations ne sont pas réalisables après chablis total sans récolte. Des travaux sylvicoles adéquats suivant la récolte visent à recréer un habitat favorable pour le caribou (sapinières ou pessières pures).
7. SOLUTIONS POTENTIELLES
Identifier des mesures, des modalités ou des actions pour solutionner l'enjeu et documenter les principaux avantages ou inconvénients pour chacune des solutions (évaluation des impacts des solutions possibles) :
Seulement récolter les agglomérations de chablis totaux de peuplements où la régénération feuillue est anticipée. Assurer le retour en résineux selon l'échéancier le plus court possible (travaux sylvicoles non commerciaux devancés). Ne pas augmenter le taux de perturbation.
8. SOLUTIONS PRÉCONISÉES PAR LA TABLE
Identifier parmi les éléments de solutions potentielles ceux qui sont préconisés par la Table :
Proposition d'harmonisation adoptée par la table.
9. ÉLÉMENTS PERMETTANT DE MESURER LE RESPECT DE LA MESURE D'HARMONISATION
Identifier les éléments qui permettront de vérifier que la mesure d'harmonisation a été respectée et les intégrer au R176.
10. CONSIDÉRATIONS IMPORTANTES ET AUTRES COMMENTAIRES